

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

P. MASSON, Directeur-Propriétaire

Bureaux et Ateliers : 68 rue St-Joseph, St-Roch

ANTOINE LANGLOIS, Agent

L'ASSOCIATION

Journal d'Economie Sociale

Propriétaire et Directeur de la Rédaction
PHILIPPE MASSON

Le seul journal français qui fasse une spécialité de renseigner le public sur toutes les compagnies et associations d'assurance : feu, vie, accidents corporels, secours mutuels, marine, bris de vitres, etc.

Toutes les questions d'économie sociale et politique entrent dans le programme de ce journal, et y sont traitées exclusivement au point de vue de la doctrine catholique.

"L'ASSOCIATION" ne voit de remède au malaise social et politique que dans l'application pratique de la doctrine catholique. — "L'Eglise est la propagatrice officielle de la vérité sociale." — Les associations catholiques de secours mutuel, telles que la SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS, LES UNIONS ST-JOSEPH, la SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE de Saint Roch, l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL (C. M. B. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont des instruments efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal "L'ASSOCIATION" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, professionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées. REVUE DU MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR TOUT LE MONDE.

CLEGGÉ, ce journal est le propagateur de votre enseignement. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement : — UNE PIASTRE par année, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M. ANTOINE LANGLOIS, 28 RUE-ST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'ASSOCIATION", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR JOUR peuvent être gagnées facilement par toute personne active à laquelle les loisirs permettent de solliciter des abonnements pour l'ASSOCIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,
No. 28, rue St-Pierre, B.-V. Québec.
No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

IMPORTANTES ETUDES

Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant une importance et un intérêt extraordinaires aux articles intitulés *Sociétés de secours mutuels et Participation*. Le fait qu'ils forment partie d'un rapport officiel imprimé par ordre du parlement fédéral (rapport que nous avons déjà signalé à l'attention de nos lecteurs), est déjà de nature à leur valoir un examen des plus sérieux. En outre, les sujets qu'ils traitent sont d'une gravité exceptionnelle, chez un peuple comme le nôtre, au sein duquel les sociétés de bienfaisance tendent heureusement à se multiplier et les agitations relatives au mode de rémunération des ouvriers viennent de temps en temps troubler les esprits les plus calmes.

Nous avons bien le droit de reproduire ces articles puisqu'ils forment partie d'un document devenu propriété publique ; nous pouvons

bien les louer, sans qu'on nous accuse de vanité, puisque cet éloge ne bénéficiera qu'à leur auteur et à ses lecteurs. En les lisant, l'on jugera qu'ils sont le fruit de recherches intelligentes et d'observations judicieuses ; plus d'un lecteur instruit apprendra du nouveau, s'apercevra que les limites du champ des connaissances dont il a le devoir ont immensément reculé, et prendra la résolution de s'appliquer désormais à une étude trop négligée jusqu'ici.

LA QUESTION OUVRIÈRE

Cette question est en ce moment le nœud gordien de la politique européenne.

La question est aujourd'hui ce qu'elle fut en 1848, mais plus avancée et plus aiguë, plus menaçante par le caractère international qui groupe tous les ouvriers, non-seulement de l'Europe, mais des deux mondes, et tend à en faire l'armée formidable de la révolution.

Pour faire comprendre à nos lecteurs l'intérêt et les périls aussi de la question, nous voulons reproduire ici un trait de la vie d'un tribun de 1848, qui marchait à la tête du mouvement et essayait d'en faire dévier les funestes entraînements.

C'est le journal la *Croix du Nord*, qui raconte le fait que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs. Le voici :

HENRI BRUCKER

Ce nom aujourd'hui peu connu a eu sa célébrité. Il fut le tribun chrétien de 1848.

C'était en 1848, quelques semaines après les sanglantes journées de juin.

Brucker devait prendre la parole dans l'église Saint-Laurent ; car ce missionnaire, laïque et unique, avait obtenu la permission exceptionnelle de parler dans les églises—non pas en chaire mais du banc-d'œuvre.

L'annonce de ce discours, dans un quartier où l'émeute a peine vaincue bouillonnait encore dans son sang et ses ruines fumantes, attira à l'église une foule énorme, composée surtout des combattants de la veille, aux figures et allures sinistres.

Le vieux tribun trouvait la son élément.

A l'heure annoncée il se lève au milieu de la multitude houleuse et, d'une voix qui domine tout le brouhaha, il lance, comme un coup de tonnerre, cette phrase sonore :

"On ne rend pas justice à l'ouvrier."

Silence, étonnement, stupeur. Brucker continue de plus belle.

"On ne rend pas hommage à l'ouvrier, on ne respecte pas l'ouvrier."

"Quand on passe devant l'ouvrier on ne s'incline, on ne le salue pas, on ne daigne

pas lui donner un regard, on le méprise, on l'insulte.

"C'est une chose qui me révolte jusqu'au plus profond de mon être, et je n'en puis être le témoin sans m'en indigner."

"Et cependant, si je considère la seule église où je vous parle, tout y atteste à la fois le labeur et le génie de l'ouvrier. N'est-ce pas l'ouvrier, en effet, qui, dans sa main puissante et hardie a élevé plus de cent pieds dans les airs cette voûte admirable qui fait penser au ciel ? N'est-ce pas lui, qui vaillamment, a entassé et cimenté ces pierres pour en former ces piliers, ces colonnes, ces contreforts et ces murs, dont la solidité est si parfaite et l'harmonie si admirable."

"N'est-ce pas l'ouvrier qui, de sa main habile, a ciselé et fouillé ces délicieux chapiteaux, où toutes les plantes ont retrouvé dans la pierre une seconde floraison et tous les animaux une seconde vie ? N'est-ce pas lui qui a sculpté les candélabres de cet autel et le tabernacle même, où la majesté de Dieu reste voilée ?"

"N'est-ce pas l'ouvrier qui a maçonné, charpenté, menuisé, tapissé, tissé, fondu, forgé toutes les parties et les ornements de cette église ? N'est-ce pas lui qui est l'auteur, le véritable auteur de toutes ces merveilles et de tous ces chefs-d'œuvre ?"

"Et cependant, on ne rend pas justice à l'ouvrier !"

A cette tirade, l'auditoire n'y tient plus, il éclate en applaudissements frénétiques. Alors Brucker change de ton. Maître de son auditoire, il parle en maître :

"N'applaudissez pas, malheureux !"

"Sachez qu'il n'y a dans tout l'univers qu'un Ouvrier !"

"Un ouvrier véritablement digne de ce nom ; un ouvrier qui a fait tous les autres ouvriers ;"

"Un ouvrier dont tous les autres ne font que copier servilement les œuvres ;"

"Et cet ouvrier, c'est Dieu !"

"C'est lui qui, incomparable architecte, a, de sa main toute-puissante, élevé la voûte des cieux ; c'est lui qui a groupé harmonieusement les étoiles dans l'espace immense ; c'est lui, cet ingénieur éternel, qui a fait des chemins à tous les astres et qui leur ordonne de les suivre avec une régularité immortelle."

"C'est lui, sculpteur incomparable, qui a ciselé les astres, taillé notre terre comme un merveilleux diamant ; c'est lui qui, dans le bloc de notre chair, a sculpté le corps humain, cette statue si bien proportionnée, si belle et qui regarde le ciel."

"C'est lui qui, peintre incomparable, a jeté sur la terre la variété des couleurs ; c'est lui qui, avec son inépuisable palette, a peint lui-même, les fleurs, les animaux, le ciel et la mer et l'œil de l'homme."

"C'est lui qui a maçonné, charpenté, menuisé, tapissé, tissé, fondu, forgé tous les mondes et notre terre."

"Et je dis qu'on ne rend pas justice à cet ouvrier, à l'Ouvrier."

"Tout à l'heure, je vous ai vus entrer dans sa maison, le blasphème aux lèvres et le chapeau au front."

"Tout à l'heure vous êtes passés devant son tabernacle adorable, et vous ne l'avez pas salué."

"Tout à l'heure (je les ai entendues) des insultes avec des menaces."

"C'est une chose, en vérité, qui m'a révolté jusque dans le plus profond de mon être et je n'ai pu en être le témoin sans m'en indigner."

"Non, non, on ne rend pas justice à l'Ouvrier !"

Ces magnifiques paroles furent religieusement écoutées jusqu'à la fin, et nous ne citons pas tout le discours de ce tribun chrétien qui lutta avec Buchez et quelques autres pour enrayer le mouvement ouvrier sur la pente révolutionnaire où il était lancé, et le ramener sur cette voie chrétienne qui fut son berceau et qui seule peut lui garantir la sécurité du présent et la prospérité de l'avenir.

En 1848, on foula vite aux pieds les conseils de ces vaillants tribuns chrétiens pour se jeter dans les aventures révolutionnaires.

Brucker et ses amis étaient cependant les amis de l'ouvrier, connaissaient sa position et ses épreuves et défendaient énergiquement ses revendications. Ils ne ménageaient pas d'ailleurs les remontrances sévères aux patrons, aux exploiters de l'ouvrier. Mais ils étaient chrétiens, voulaient le redressement des torts par le droit chemin de la vérité qui est la vie de l'ouvrier et de la société en même temps.

GORSE.

UN DEVOIR SOCIAL

Lorsqu'un chef d'atelier n'avait auprès de lui qu'un ou deux compagnons et autant d'apprentis, il vivait avec eux comme en famille. Il leur donnait de sages conseils, les encourageait au travail, les portait à mener une bonne conduite. Il les soignait dans leurs maladies, leur faisait quelques avances dans les moments de chômage.

Les ouvriers, traités comme des enfants de la maison, recueillis, repris, soutenus par de bons exemples, étaient reconnaissants envers les patrons et s'intéressaient à l'ouvrage. Ils étaient respectueux, obéissants, dévoués.

Mais ces heureuses relations, si favorables à la moralité des ouvriers et à leurs bons rapports avec leurs chefs, ont cessé forcément par l'agrandissement des manufactures et des usines, et, à leur place, on ne voit que trop souvent les haines, les récriminations réciproques, les luttes les plus violentes.

Les agglomérations ouvrières représentent d'immenses dangers, mais ce n'est pas un motif pour en demander la suppression. Si l'on condamnait à la destruction toutes les institutions, toutes les découvertes, tous les progrès dont les hommes peuvent abuser, la société serait impossible, et les nations qui les repousseraient deviendraient les esclaves des autres. Les armes qui nous protègent contre l'ennemi servent aussi aux meurtriers. Est-ce que la vie dans les cités, dans les camps, sur mer, est exempte de périls sous le rapport de l'ordre moral ?

Tout ce qui nous sert peut nous être nuisible, parce que nous avons la liberté d'en pervertir l'usage providentiel et de l'employer à des buts défendus. Les agglomérations ouvrières n'échappent pas